

COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE
33, RUE DE LA LAUZIERE
05230 LA BATIE NEUVE

Membres en exercice : 33

Membres présents : 28

Procurations : 2

VOTES : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 AOUT 2020

N° 2020/5/31

L'an deux mille vingt, le onze du mois d'août à 18h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leur séance, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance (CCSPVA) sous la présidence de Monsieur le Président, Joël BONNAFFOUX, dûment convoqués le 05 août 2020.

Présents :

ACHARD Liliane, AUBIN Daniel, AUROUZE Jean-Marc, BAILLE Juliette, BARISONE Sébastien, BETTI Alain, BONNAFFOUX Joël, BOREL Christian, BREARD Jean-Philippe, CESTER Francis, CHIARAMELLA Yves, CLAUZIER Elisabeth, DELOGU Denis, DURIF Marlène, ESTACHY Jean-François, KUENTZ Adèle, MAENHOUT Bernard, MICHEL Francine, NICOLAS Laurent, OLLIVIER Vincent, PARENT Michèle, RENOY Bernard, ROUX Lionel, SARRAZIN Joël, SAUMONT Catherine, SAUNIER Clémence, SEIMANDO Mylène, SPOZIO Christine.

Absents excusés :

CARRET Bruno, DURAND Marc, EYRAUD Joël, FACHE Valérie, LEYDET Gilbert, SARRET Jean.

Procurations :

M. EYRAUD donne procuration à M. NICOLAS Laurent,
M. LEYDET Gilbert donne procuration à M. BARISONE Sébastien.

Mme Mylène SEIMANDO est élue secrétaire de séance.

Objet : Délibération cadre - Mobilités actives sur le territoire : 2 projets pour le mandat 2020-2026

Monsieur le Président rappelle que deux projets de mobilités actives, structurants pour le territoire ont été présentés en début de séance :

- ❖ La réalisation d'un tronçon de VéloRoute Val de Durance (V862) entre Gap et Charges ;
- ❖ La réalisation d'un itinéraire partagé le long de la Durance entre Rousset et le pont de l'Archidiacre.

Afin de démarrer sereinement la réflexion autour de ces deux projets ambitieux et de lancer les études, Monsieur le Président propose qu'une délibération cadre soit adoptée par le conseil communautaire.

La méthodologie proposée pour chacun de ces projets est exposée ci-dessous.

❖ **VéloRoute, Val de Durance**

Objectif : Réalisation d'une portion de VéloRoute à destination des usagers du quotidien mais également du cyclo tourisme.

Lancement d'une étude de faisabilité visant à compléter et à actualiser l'étude réalisée en 2010 par le bureau d'étude JED pour le compte de la Communauté de communes de la Vallée de l'Avance.

A noter qu'un rapprochement de la Communauté de communes de Serre-Ponçon et de la Communauté d'agglomération Gap Tallard Durance est à prévoir de manière à connecter de manière pertinente le tronçon aux pôles intermodaux et bassins d'emploi du territoire (Ville de Gap et Bourg de Chorges).

❖ **Itinéraire partagé le long de la Durance**

Objectif : Mise en valeur de la vallée de la Durance, sensibilisation à l'environnement et à l'histoire de la vallée par les mobilités actives.

Lancement d'une étude de faisabilité complète, en concertation avec les usagers et les sociaux professionnels de la Durance de manière à avoir un projet ancré dans son territoire et cohérent.

Cet itinéraire pourra être le support d'animations à destination des résidents, de la population touristique et des scolaires.

A la suite de ces études de faisabilité et selon leur conclusions, le conseil sera amené à se prononcer sur l'enclenchement de la phase Projet et la réalisation des travaux.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve l'exposé de Monsieur le Président ;
- Approuve le lancement de ces deux études de faisabilité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission en préfecture le 13 août 2020
Et de la publication, le 18 août 2020
Monsieur le président,
Joël BONNAFFOUX.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

